RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 39

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 juin 2018

OBJET :

DE-18-06-1-44) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2018 A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET DANS LE CADRE DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'an deux mille dix-huit, le mercredi vingt-sept juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le mercredi 20 juin 2018 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, Mme ROUGER, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, Adjoints ; M. MALÉ, Mme COUSTEIX, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BAUMIÉ, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. LAFON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, PITAVY, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE.

Absents excusés : Mme KISILAK (pouvoir à Mme COUSTEIX), M. MOTTE (pouvoir à M. BEAUFRÈRE), Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU).

Absente : Mme POMMIER .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5258H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2018 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes ;

Considérant le souhait de la Ville de favoriser les actions des associations sportives et les associations dans le cadre des relations internationales ;

Après avis de la commission Sports et Relations internationales du 21 juin 2018,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Attribue une subvention à chacune des associations suivantes :

Association sportive :

Moto-club de Vincennes	300 €
Reste à répartir	*30 450 €*

Associations dans le cadre des relations internationales :

Cercle d'Escrime de Vincennes	2 000 €
Choeur Saint-Louis de Vincennes	2 100 €
L'Europe à Vincennes	250 €
Total	4 350 €
Reste à répartir	*7 505 €*

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au Budget primitif 2018, article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et aux organismes de droit privé ».

Pour extrait conforme,

Le Maire

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180627-lmc1H5258H1-DE
Date de réception en Préfecture : 29/06/2018
Date de Publication : 29/06/2018